



Chambre  
Syndicale  
Désinfection  
Désinsectisation  
Dératisation

Fiche réglementaire

# • SOLUTIONS ALTERNATIVES aux BIOCIDES

Edition 10/2019

Chambre Syndicale des Industries de Désinfection,  
Désinsectisation et Dératisation  
Maison de la mécanique  
39/41 rue Louis Blanc - 92038 Paris la Défense Cedex

Tél.: 01 43 34 76 19 - Tél.: 01 43 34 76 20  
Fax : 01 43 34 76 18  
E-mail : [secretariat@cs3d.info](mailto:secretariat@cs3d.info)  
[www.cs3d.info](http://www.cs3d.info)

Reproduction interdite - Papier à 100% recyclé



## SOLUTIONS ALTERNATIVES aux BIOCIDES

Les solutions alternatives résident dans la mise en œuvre de moyens :

- De lutte intégrée,
- De détection des rongeurs,
- De capture

### 1. Les moyens de lutte intégrée

Ces moyens se caractérisent par la mise en œuvre de mesures qui empêchent la pénétration de rongeurs dans un bâtiment, qui défavorisent sa libre circulation, qui limitent au maximum ses zones de nidifications et de développement. Ces mesures doivent conduire à réduire le recours aux produits biocides, et elles se caractérisent par :

- Des actions régulières de nettoyage afin de retirer le plus possible les sources de nourritures et d'abreuvements
- Des actions d'améliorations du stockage permettant de défavoriser la libre circulation des rongeurs voire leur nidification.
- L'entretien régulier du pourtour périmétrique extérieur des bâtiments. Eviter par exemple d'avoir des végétations hautes à proximité des bâtiments, éviter le stockage longue durée de matériels, etc.
- Des travaux d'herméticité :
  - baguettes d'herméticité au niveau des bas de portes/portails,
  - obturation de trous et autres passages effectifs ou potentiels de rongeurs par l'utilisation de mastics, de plaques, de bandes type paille de fer, de grilles métalliques avec maille inférieure à 6mm.
 Certains matériaux d'herméticité existent avec un répulsif.
- L'utilisation d'appareils émettant des ultra-sons afin de rendre le milieu inconfortable pour le rongeur.
- L'utilisation de répulsifs pour décourager la circulation des rongeurs ou par exemple pour protéger les câblages électriques.

### 2. Les moyens de détection

Ils se caractérisent par la mise en place de postes avec utilisation ou non d'un appât de monitoring "qui ne contient pas de matière active rodenticide".

L'appât peut se présenter sous forme de pâte, de bloc, de grain, ou être constitué de matière synthétique ou de spray aromatisé. Attention, si l'appât de monitoring contient un attractif il rentre dans la catégorie biocide TP19.

La mise en place de ce type de solutions nécessite un contrôle très régulier du dispositif afin de détecter une éventuelle présence par la consommation de l'appât ou du leurre, sachant que la consommation de l'appât n'entraîne pas la mortalité du rongeur.

D'autres dispositifs de détections sans appât existent.

Des systèmes connectés sont présents sur le marché. Ils permettent d'alerter les prestataires dès lors qu'un appât de monitoring est consommé. Les systèmes connectés diminuent la fréquence de visites par rapport aux systèmes non connectés qui nécessitent en général au moins un contrôle hebdomadaire.

### 3. Les dispositifs de capture

Ces dispositifs utilisent en général un moyen qui permet d'attirer le rongeur pour le capturer. Les mêmes appâts que ceux cités dans le paragraphe 1, peuvent être utilisés. D'autres appâts naturels ou non peuvent cependant être mis en œuvre et en règle générale chaque dispositif préconise un ou plusieurs types de leurres.

Ces dispositifs peuvent s'utiliser de manière permanente ou lorsque les moyens de détections ont décelé la présence de rongeurs :

- Les pièges mécaniques\* mono ou multi-captures qui éliminent les rongeurs par une action mécanique. On retrouve par exemple dans cette catégorie les pièges "tapettes", les pièges à piston avec réarmement automatique
- Les pièges électriques\* mono ou multi-captures. Les rongeurs sont éliminés par électrocution et récupérés dans un bac collecteur dans le cas des dispositifs multi-captures.
- Les plaques collantes disposées ou non dans un poste.
- Les pièges asphyxiants\*. Ils libèrent du CO2 après capture d'un rongeur.
- Les nasses. Les rongeurs capturés sont emprisonnés dans ce dispositif mais une action complémentaire est nécessaire pour la neutralisation.

\* Ces dispositifs existent sur le marché en mode connecté. Ils alertent dès le déclenchement de piège. Les systèmes connectés diminuent considérablement les fréquences de visites par rapport aux systèmes non connectés qui nécessitent en général au moins un contrôle hebdomadaire.